



Doc. 15344
22 juillet 2021

L'adoption par la Hongrie de dispositions législatives similaires à la loi russe contre la «propagande LGBT» doit être condamnée

Déclaration écrite n° 726

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

L'adoption par le Parlement hongrois, le 15 juin 2021, d'une interdiction de la «représentation et de la promotion d'une identité de genre différente du sexe à la naissance, du changement de sexe et de l'homosexualité» auprès des personnes de moins de 18 ans, dans la loi sur la protection de l'enfance, la loi sur l'activité publicitaire des entreprises, la loi sur les médias, la loi sur la protection de la famille et la loi sur l'éducation publique, est contraire au droit international des droits de l'homme et à la jurisprudence.

Ces dispositions interdisent effectivement la représentation ou la communication de diverses orientations sexuelles, identités de genre et caractéristiques sexuelles dans la sphère publique, y compris dans les écoles. Elles sont semblables à la loi russe de 2013 contre la «propagande LGBT». Cette loi russe a été largement condamnée, notamment par la Commission de Venise, l'Assemblée parlementaire et les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales de l'ONU. La loi hongroise viole la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, les traités de l'Union européenne (TFUE et TUE), la Directive sur les services de médias audiovisuels et la Directive sur les pratiques commerciales déloyales. En outre, la Cour européenne des droits de l'homme a statué en 2017 dans l'affaire *Bayev et autres c. Russie* que la loi violait les articles 10 et 14 de la Convention européenne des droits de l'homme; la loi hongroise viole donc également la jurisprudence de la Cour.

Nous appelons le Gouvernement hongrois à abroger cette législation, et les institutions internationales à utiliser tous les moyens à leur disposition pour protéger les droits humains des personnes LGBTI en Hongrie.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

BEN CHIKHA Fourat, Belgique, SOC
ÆVARSDÓTTIR Thorhildur Sunna, Islande, SOC
ARSLAN Sibel, Suisse, SOC
BAKOYANNIS Theodora, Grèce, PPE/DC
BAYR Petra, Autriche, SOC
BERLINGHIERI Marina, Italie, SOC
BOER Margreet, De, Pays-Bas, SOC
CEGONHO Pedro, Portugal, SOC
CHATZIVASILEIOU Anastasios, Grèce, PPE/DC
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
FRIDEZ Pierre-Alain, Suisse, SOC
GUTIÉRREZ LIMONES Antonio, Espagne, SOC
HAJDUKOVIĆ Domagoj, Croatie, SOC
HOFFMANN Christoph, Allemagne, ADLE
KAIRIDIS Dimitrios, Grèce, PPE/DC
KARAMANLI Marietta, France, SOC
KOPŘIVA František, République tchèque, ADLE
KOSTADINOVSKA-STOJCHEVSKA Bisera, Macédoine du Nord, SOC
LACROIX Christophe, Belgique, SOC
LĪBIŅA-EGNERE Inese, Lettonie, PPE/DC
LÓPEZ Pere, Andorre, SOC
MAIRE Jacques, France, ADLE
MARRA Ada, Suisse, SOC
SCHENNACH Stefan, Autriche, SOC
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SENSI Filippo, Italie, SOC
STOKKEBØ Aleksander, Norvège, PPE/DC
TRISSE Nicole, France, ADLE

Total = 28

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts